

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX-EST  
VILLE DE CLERMONT



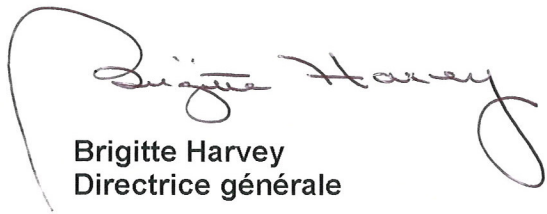
**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Brigitte Harvey, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 11 février 2019 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située sur le chemin des Chutes, sur le lot 3 256 372 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la superficie d'un abri forestier à 25 mètres carrés alors que la superficie maximale autorisée est de 20 mètres carrés.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 11 février 2019.

Donné sous mon seing à Clermont, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

  
**Brigitte Harvey**  
Directrice générale